

# Indépendance financière : un choix délibéré

## Prescrire est entièrement financée par les abonnés

*Prescrire* s'est organisée pour être protégée des influences économiques, politiques et financières d'intérêts particuliers. Ainsi, par exemple, *Prescrire* ne reçoit pas de subvention des pouvoirs publics ni de revenu publicitaire et n'est pas cotée en bourse. *Prescrire* est indépendante des assureurs et n'appartient pas à un groupe industriel ou financier. Les abonnements de complaisance payés par des firmes pour des professionnels de santé ne sont pas acceptés.

## Publication des comptes

Le bilan de l'année écoulée de l'Association Mieux Prescrire est publié chaque année au mois de mars : voir pages 164 et 165 de ce numéro et en accès libre sur le site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org). Seuls les abonnés et les participants aux formations financent les productions et les services *Prescrire* tels que la revue mensuelle, le supplément Interactions médicamenteuses, l'*Application Prescrire*, le site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org), les formations (le Test de lecture, les Thématiques, la Formation Prescrire Infirmière et les programmes d'amélioration des pratiques Médicaments en Questions et Question de Pratiques).

## Une liberté éditoriale possible grâce à l'indépendance financière

Le choix de l'indépendance financière permet à la Rédaction de définir librement tous les thèmes des textes publiés. Aucun texte n'est soumis avant publication aux firmes, aux décideurs ou aux leaders d'opinion. Un choix qui permet d'analyser librement les discours et les pratiques des différents acteurs, avec la préoccupation constante de la qualité des soins apportés aux patients. Un choix qui permet aussi de prendre le temps nécessaire pour fournir aux abonnés des données fiables et solides.

## Des abonnés fidèles

L'indépendance financière est rendue possible grâce aux abonnés qui apportent leur confiance à *Prescrire*. Merci pour votre fidélité ! Pour promouvoir la diffusion d'une information indépendante et de qualité, faites passer le message autour de vous, par exemple en parrainant d'autres professionnels de santé. Bon de Parrainage disponible en page V de cette "Lettre aux abonnés".

**Prescrire**

## Contacts



### **Prescrire**

83 bd Voltaire - 75558 Paris Cedex 11 - France

Site : [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org)

Courriel : [contact@prescrire.org](mailto:contact@prescrire.org)

Tél : (33) (0)1 49 23 72 80 - Fax : (33) (0)1 47 00 33 20

### **Accueil téléphonique**

de 9h30 à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)



### **La Rédaction**

Tél : (33) (0)1 49 23 72 80 - Fax : (33) (0)1 48 06 52 37



### **Programme Éviter l'Évitable**

**Signalements** : menu "Signaler" - Site : [evitable.prescrire.org](http://evitable.prescrire.org)



### **Relations Abonnés**

**Abonnements** :

Courriel abonnés France :

[relationsabonnes@prescrire.org](mailto:relationsabonnes@prescrire.org)

Courriel abonnés autres pays :

[international@prescrire.org](mailto:international@prescrire.org)

Tél : (33) (0)1 49 23 72 86

Fax : (33) (0)1 49 23 76 48

**Formations** :

Courriel : [formations@prescrire.org](mailto:formations@prescrire.org)

Tél : (33) (0)1 49 23 72 90

Fax : (33) (0)1 49 23 76 48